

Assemblée générale de Mémoire d'Aspe du 11 avril 2015

Compte rendu d'activité.

Présents : Maryse Darsonville, Martine Lacout-Loustalet, , Jean Pierre Bergès, Thérèse et Louis Loustau Chartrez, Jean Michel Dufraisse, Odile Isern, Jean Luc Palacio, Francis Castéra, René Rochet, Paule Berges (maire d'Accous), Henri Bellegarde (maire de Bedous), Jean Gain, Dany Barraud, Lucette et André Lavocat, Françoise Cellier, Madeleine Lacau, André Guiraute, Mayereau Louisette, Lalanne Alain, Ross Brown, A-M Bellocq, M.-Rose Sanchez, Anna Garcet Lacoste, Suzanne Elgoyen

Excusés : Alain Agnès, Anne Berdoy, Régine Péhau-Gerbet, Bernard Larricq Jacques. Bouhaben, Pierre Deycard, Thérèse Lasfargues, Jean Cedet, Valentine Cauhapé, Anne Marie Garaig

L'activité 2014

Merci à la Mairie d'Accous de nous accueillir.

Merci à vous tous de vous être déplacés pour cette AG.

Nous allons vous présenter le compte rendu d'activité. Ensuite, nous passerons au compte rendu financier. Les 2 seront soumis à votre approbation.

2014 a été une année très active, avec de belles réalisations. A cette même époque l'an passé, nous étions en pleine finition de l'exposition du centenaire de l'arrivée du train en vallée d'Aspe. Elle a été inaugurée le 21 avril par le Président du Conseil régional Alain Rousset., en présence de la sénatrice Frédérique Espagnac, de représentants du Conseil Général, et des présidents d'autres associations qui célébraient également ce centenaire. Nous regrettons qu'il y ait eu un petit loupé pour les invitations des maires, en particulier : La région devait s'en charger mais, si peu de temps après les élections municipales, nous avons pu constater que leur carnet d'adresse n'était pas à jour. Cette exposition permanente est en place depuis 1 an. Elle est toujours très visitée par les touristes et appréciée par les utilisateurs de la halle. Il y a toujours beaucoup de compliments sur la façon dont les clichés sont présentés. Encore merci à Jean Eric Rose qui a su les mettre en valeur. Certains souhaiteraient d'ailleurs acheter des clichés au format de l'exposition. Nous devons réfléchir à la meilleure solution qui protège les droits de l'association et ceux du propriétaire des clichés. En attendant, l'exposition résiste bien au temps et n'a pas subi de dégradations volontaires.

Le complément indispensable de cette exposition, ce que nous appelons le «catalogue», est sorti un peu plus tard. Il contient toutes les photos et documents en notre possession, tant sur la construction du tronçon Escot/Bedous que sur l'inauguration et sa préparation. Il continue à se vendre (12 euros). La librairie du Parvis à Pau nous en a demandé récemment quelques exemplaires.

Le deuxième temps fort de l'année a été la sortie de deux ouvrages consacrés à la guerre 14/18. Un gros volume qui raconte la guerre des poilus aspois, à travers leurs histoires et leurs courriers, intitulé « Destinée des poilus aspois » et un autre de format plus petit qui est un dictionnaire des soldats morts à la guerre et renseigne sur leur parcours et le lieu de leur décès. A chaque AG, Dany Barraud nous a tenus au courant de l'avancée des livres, ouvrages qui ont été terminés pendant l'été. L'impératif était qu'il soit prêt pour le 100^{ème} anniversaire de la déclaration de la guerre. Ces ouvrages ont été présentés à Pau (médiathèque, salon du livre), à Oloron dans deux librairies, à Lescun, à Paris au salon du livre, à Bagnères-de-Bigorre pour la société Ramond et cet après-midi à l'association Partage et Culture. Nous

sommes coéditeurs avec la maison d'édition « MonHélios », Mémoire d'Aspe ayant participé pour un quart aux frais d'impression. Le but était que le livre sorte à un prix le plus bas possible, l'éditeur n'assurant ainsi pas seul le risque de l'impression. Grâce à l'aide de notre association, nous pouvons proposer Destinée à 39 euros au lieu de 50-60 euros et le dictionnaire à 18 euros. Des ouvrages ont été aussi offerts aux personnes qui ont fourni les documents sur lesquels s'appuie la rédaction notamment de l'ouvrage signé par Dany Barraud. Enfin, il est rappelé que l'ensemble des droits d'auteurs dus par l'éditeur aux rédacteurs des ouvrages sont reversés, à leurs demandes, à l'association Mémoire d'Aspe. A ce jour, 1460 euros ont déjà été récupérés par notre association. Il est raisonnable d'envisager d'avoir récupéré notre investissement (5000 euros) dans l'édition d'ici trois à quatre années.

Je vais faire un « a parte » concernant nos « fonds » . Si nous n'avions pas eu une réserve financière assez importante, nous n'aurions pas pu réaliser l'exposition. Car les subventions promises (hormis celle de la commune de Bedous) n'ont été versées dans leur totalité que fin décembre .En particulier celle de la région Aquitaine, la plus importante, a été versée en 2 fois. Nous avons donc du décaler l'impression du catalogue pour permettre aux premières subventions d'arriver et de renflouer notre trésorerie. Nous ne voulions pas faire attendre les entreprises et les artisans qui ont travaillé pour nous. Notre graphiste /scénographe de l'expo, J. Eric Rose, a accepté d'être payé en 3 fois, à mesure de nos rentrées.

Le prochain bulletin devrait paraître à l'été 2015. Nous avons commencé à y travailler. En plus des rubriques habituelles (bibliographie) vous y retrouverez le cadastre ancien d'Aydius, un article sur les laitiers industriels aspois de Bordeaux, un autre sur un site internet consacré à la vallée : il y a 100 ans (comparaison photographique de paysages). Le numéro suivant, pour l'automne 2015 comportera un travail de L.L.Chartez sur les objecteurs de conscience (avant 1981) en vallée d'Aspe.

Je mets ce rapport à votre approbation. Rapport adopté à l'unanimité.

Bilan financier

Maintenant notre Trésorière va nous présenter le bilan financier.

RECETTES au 30/12/2014

Solde au 30/12/2013 : 13 086,70 euros

Subventions des communes : 580 euros répartis ainsi

Borce	150 euros
Urdois	50 euros
Cette-Eygun	50 euros
Lescun	150 euros
Etsaut	80 euros
Sarrance	50 euros
Lourdios	50 euros

Cotisations adhérents : 2112,44 euros

Vente des bulletins et catalogues : 1920 euros

Subventions pour exposition :

Subvention Bedous pour exposition : 1725,93 euros

Parc national des Pyrénées : 2497, 71 euros

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques : 1500 euros
Région Aquitaine : 5088, 80 euros
EDF : 1000 euros

Total : 29 511, 58 euros

DEPENSES au 30/12/2014

Administration et gestion de l'association

Frais d'envois, timbres, enveloppes : 585,10 euros
Achats de documentation, photographies, livres : 121, 10 euros
Frais d'AG : 18 euros
Frais tenue de compte : 24 euros
Frais de photocopies : 43 euros

Frais d'édition

Impression bulletin et catalogue : 2 986, 58 euros
Participation à la co-édition des deux ouvrages sur 14-18 : 5 000 euros

Total : 8 777,78 euros

Réalisation exposition :

Menuiserie : 660 euros
Achat matériaux chez Larrouy : 529,57 euros
Peinture Halle Bedous : 4 725,93 euros
Conception, réalisation exposition et retouches photos : 4 000 euros
Tirage des panneaux et bâches : 5040 euros
Artifix (fixations et percements panneaux) : 468 euros
Repas offert à la famille Denis : 72 euros

Total : 15 495,50 euros

Total des dépenses : 8 849,78 euros + 15 423,50 euros = 24 273,28 euros

Récapitulatif :

Recettes (solde de 2013 plus subventions, cotisations et ventes) : 29 511, 58 euros

Dépenses (bulletin, catalogue, exposition, ouvrages 14-18) : 24 273,28 euros

Soit un solde positif au 30 décembre 2014 de 5 238,30 euros.

A venir reliquat subvention région (3169 euros) droits d'auteurs (1460 euros)

Mise au vote du bilan financier : adopté à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2015. :

Proposition de ne pas modifier le montant, soit **12 euros minimum. Adopté à l'unanimité.**

Question de Paule Berges : Pourquoi la mairie d'Accous ne subventionne pas l'association

Réponse Maryse Darsonville : Nous ne sollicitons pas les communes dans la mesure où nous considérons que nos comptes sont sains et très satisfaisants. Certaines communes versent toutefois automatiquement une subvention ce en quoi nous les en remercions. La commune d'Accous nous fournit elle depuis le début des aides matérielles : mise à disposition de salle, du video projecteur, des photocopies,

LES PROJETS pour 2015

Nous allons poursuivre la publication de nos deux bulletins annuels comme indiqué ci-dessus.

Il est évoqué aussi un travail avec les ateliers mémoire pour enregistrer les souvenirs des anciens.

Une exposition du style de celle de Bedous a été aussi envisagée sur Cette-Eygun. Pour l'instant, le projet est dans l'attente.

Alain Lalanne, Président de « Mémoire collective en Béarn », nous annonce que son association va très certainement arrêter son activité. Il va proposer, lors de l'AG de dissolution, de nous céder les fonds qui concernent la vallée d'Aspe.

Nous le remercions d'avoir pensé à nous .

La cotisation 2015 de 12 euros est à envoyer

à

« MÉMOIRE d'ASPE,

À l'attention de

M^{me} Lacau, trésorière,

Rue centrale, 64490 ACCOUS »

Avant le 31 juillet 2015

Pour recevoir dans les temps les publications de l'association.